



MAIRIE DE BOISSY-FRESNOY

Boissy-Fresnoy, le 7 septembre 2026

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de SENLIS

Canton de NANTEUIL LE HAUDOUIN

Objet : ramassage des ordures ménagères

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, les travaux d'enfouissement de réseaux sont sur le point de commencer. Ils vont débiter par la rue du bois. C'est la raison pour laquelle des barrières ont été mises à chaque extrémité de la rue. Ces travaux vont provoquer quelques désagréments : circulation réglementée et limitée, rotation des bus modifiée, ramassage des ordures ménagères aménagé.

Les enfants ont déjà pris le pli de se rendre rue des prés pour monter dans les cars scolaires. Je les en félicite.

Concernant le ramassage des ordures ménagères, il va être modifié durant la phase des travaux. Nous avons obtenu de la CCPV quelques poubelles, noires et jaunes, qui sont placées à chaque extrémité de la rue. Les poubelles ont été placées entre les piliers de notre église. L'emplacement n'est pas idéal mais nous n'avons pas beaucoup de solutions. D'autres ont été placées à l'extrémité de la rue du bois en allant vers le pont de la RN2. De ce fait, nous prenons un arrêté interdisant le stationnement de véhicules sur les deux dernières places de stationnement à la hauteur du 47 rue du bois.

Deux possibilités s'offrent à vous : - soit vous stockez vos emballages dans un sac plastique que vous videz dans nos poubelles jaunes, déposées à cet effet, (ces sacs seront à votre disposition durant la permanence le lundi soir à partir de 18 heures). Il est impératif de ne pas laisser ces sacs dans les poubelles jaunes, ils doivent juste vous servir pour le déplacement des emballages.

- Soit vous apportez vos poubelles devant la vitrine de la boulangerie. Il est, pour cela, impératif que votre adresse figure sur votre poubelle afin que vous la récupériez sans aucun souci. Ne pas oublier de regrouper les poubelles par deux, la troisième et la quatrième devront être espacées d'environ 50cm des deux premières et ainsi de suite. Concernant les déchets ménagers, nous en avons beaucoup moins. Vous pourrez donc déposer vos sacs dans les poubelles collectives ou déplacer les vôtres comme vous le faites avec les poubelles jaunes. Cette fois encore, vos poubelles devront être marquées afin d'être identifiées.

Durant la période des travaux, quelques membres de la commission travaux se rendront de manière régulière sur le chantier pour suivre la progression des travaux, à partir de 18 heures. Vous pourrez donc les joindre et leur poser des questions si vous avez quelques interrogations. Lorsque nous aurons de nouvelles informations à vous communiquer, nous diffuserons celles-ci sur Panneau Pocket, sur Facebook et Instagram.

Je comprends aisément que ces adaptations provoqueront une certaine gêne mais je ne doute pas que vous serez ensuite très heureux d'avoir un cadre de vie amélioré.

Je vous remercie donc de votre compréhension.

Martine Bahu, maire

18, rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY

Tél 03 44 88 14 15

Email : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr

